

pondant à un poste sous la rubrique «autres prêts et placements». Le solde de 5 millions, au 31 mars 1961, est à peu près le même qu'au 31 mars 1960.

Il ne s'est produit, au cours de l'année, aucun changement dans l'intérêt différé de 44 millions sur les prêts consentis en vertu de la loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni et de 19 millions sur les prêts accordés à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent. Ce sont des comptes de contrepartie correspondant à des postes sous les rubriques «prêts à des gouvernements étrangers» et «prêts et placements intéressant les sociétés de la Couronne», respectivement.

Comptes d'ordre

Les comptes d'ordre consistent en soldes dont on ne connaît pas avec certitude la destination définitive.

TABLEAU 47
(en millions de dollars)

| COMPTES D'ORDRE | Solde au 31 mars | | Augmentation ou diminution (-) |
|--|----------------------|------|--------------------------------|
| | 1961 (provisoire) | 1960 | |
| Remplacement du matériel, article 11 de la loi sur la défense nationale..... | 6.6 | 3.6 | 3.0 |
| Chèques non touchés..... | 1.4 | 1.4 | |
| Divers..... | 2.6 | 3.5 | -0.9 |
| | 10.6 | 8.5 | 2.1 |

On porte au crédit du compte de remplacement du matériel, établi en vertu de l'article 11 de la loi sur la défense nationale, les montants provenant de la vente du matériel qui n'a pas été déclaré excédentaire, mais dont le gouverneur en conseil a autorisé la vente à d'autres pays. Les déboursés qui représentent les montants versés en vue d'obtenir du matériel de remplacement sont portés au débit du compte. Au cours de l'année 1960-1961, les montants portés au crédit de ce compte ont dépassé de 3 millions de dollars les déboursés.

On porte au crédit du compte des chèques non touchés le montant des chèques du Trésor (sauf ceux qui sont tirés sur les comptes ouverts) dont remise n'a pas été effectuée durant certaines périodes précises suivant la date d'émission, en attendant qu'on les réclame.

Dette non échue

La dette non échue à la fin de l'année financière 1960-1961 était de 16,068 millions de dollars, soit une augmentation de 178 millions sur le montant global de 15,890 millions pour l'année financière précédente. La dette payable au Canada a augmenté de 250 millions, mais cette hausse a été en partie compensée par la diminution de la dette de 20 millions payable à Londres et de 52 millions, à New-York. La baisse de la dette payable à Londres et à New-York est attribuable à l'annulation, autorisée par le décret du conseil C.P. 1961-460, du 30 mars 1961, d'une partie des emprunts destinés au remboursement de la dette non échue.